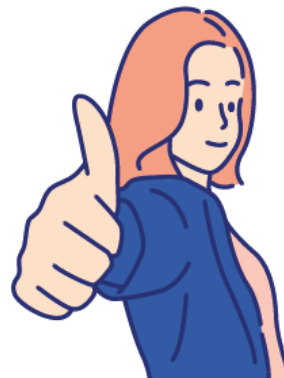


Visio-conférence proposée par le CIO de Neufchâteau Mardi 27 Janvier 2026

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



Sommaire

1: Les voies de formation post Bac

2: Parcoursup et la procédure

3: Accompagner les choix d'orientation de mon enfant

1: Les voies de formation post Bac

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense ces formations générales et professionnalisées. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment et diffusent notamment : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, sport, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art, plus qu'elles, ont des diplômés de niveau bac + 5.

UNIVERSITÉ

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

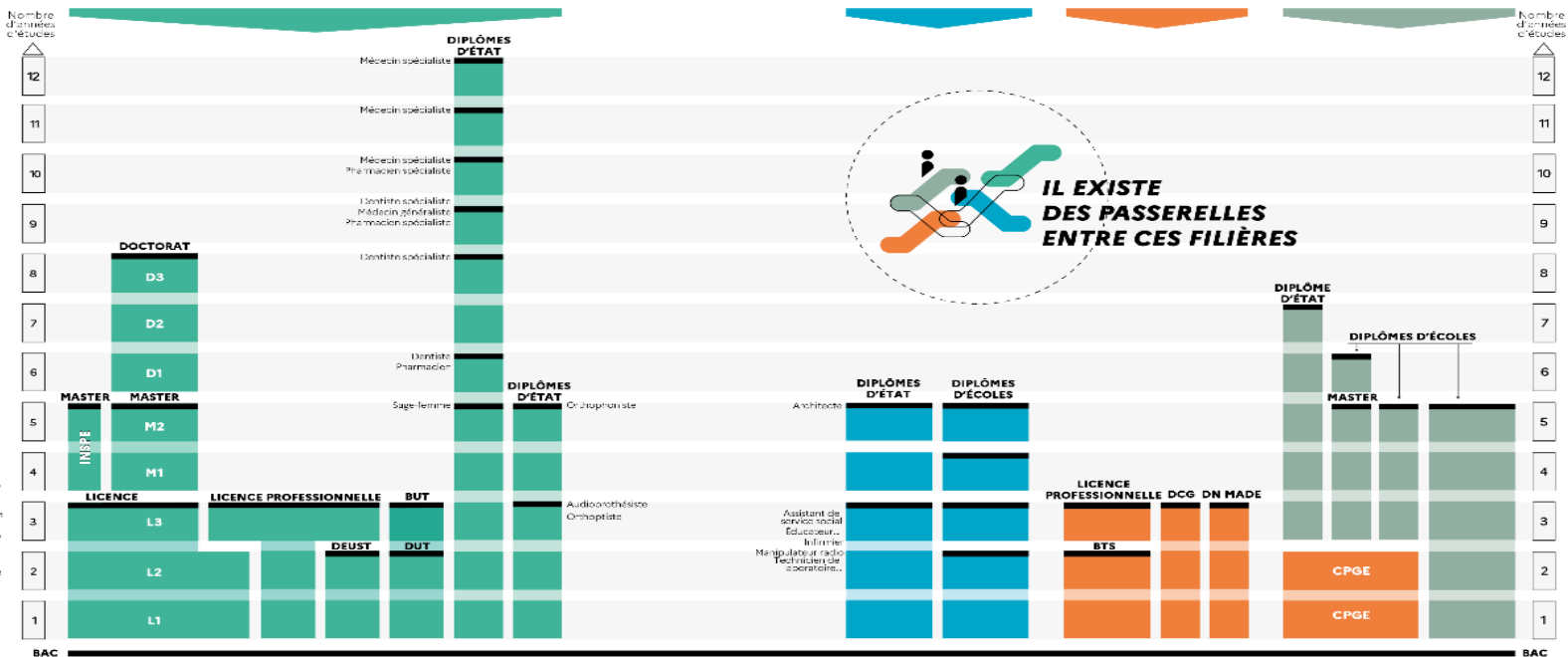
GRANDES ÉCOLES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômés reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres correspondant chacun à 30 crédits, transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

■ Diplôme de veuve

BTS : brevet de technicien supérieur
BUT : bachelier universitaire de technologie
CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion de 2^e année
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : école normale supérieure
IEP : Institut d'études politiques
INSEP : institut national supérieur des professions et de l'éducation
L3 : 3^e année de licence
L1 : 1^{re} année de licence
M1 : 1^{re} année de master
D1 : 1^{re} année de doctorat



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES

- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) (2 ans)
+ licence professionnelle (1 an)
- **Bachelor** Universitaire de Technologie
(BUT) (3 ans)
- Ecoles spécialisées: paramédicales,
sociales (3 ans)



Différence entre le BTS et le BUT

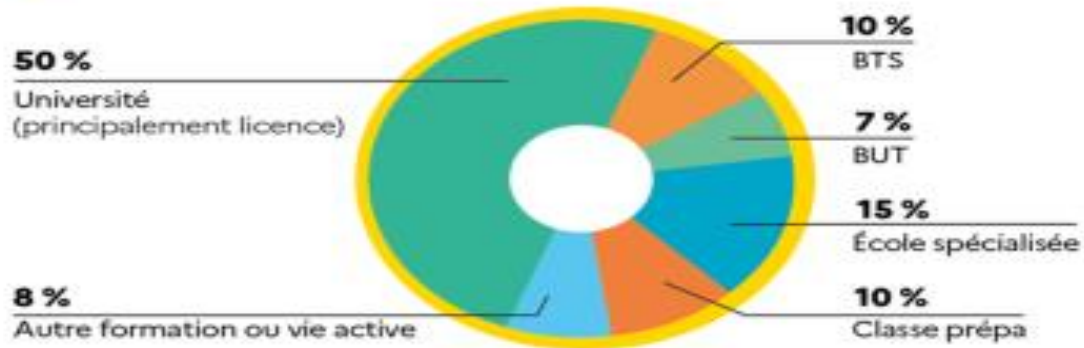
	BTS	BUT
Type de formation	Post-bac	Post-bac
Admission	Hors et sur Parcoursup	Parcoursup
Niveau d'études	Bac +2	Bac +3 (grade de licence)
Crédits ECTS	120	180
Titre RNCP	Niveau 5	Niveau 6
Établissement	Lycée / CFA / École privée	IUT
Rythme	Initial ou alternance	Initial ou alternance
Alternance	Possible dès la 1re année	2e ou 3e année le plus souvent
Périodes de stage en initial	8 à 16 semaines	22 à 26 semaines
Spécialités au choix	119	24 (+ les parcours)
Évaluation	Contrôle continu et examen final (examen final pour les établissements hors contrat)	Contrôle continu et examen final
Poursuite d'études	Oui (licence pro, licence générale, école spécialisée, BUT)	Oui (master, école spécialisée)
Insertion professionnelle	Oui	Oui

ETUDES LONGUES (5 ANS ET PLUS)

- ❏ Université (Licence bac +3 - Master bac+ 5 - Doctorat bac +8 = L-M-D)
- ❏ Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) (bac + 2) + grandes écoles (bac + 5) = écoles de commerce, d'ingénieur, ENS...
- ❏ Ecoles spécialisées (bac + 5) = écoles d'ingénieurs, de commerce post bac, Sciences Po, Architecture, Arts...



OÙ VONT LES BACHELIERS GÉNÉRAUX ?



Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2023.
Source : RERS, 2024.



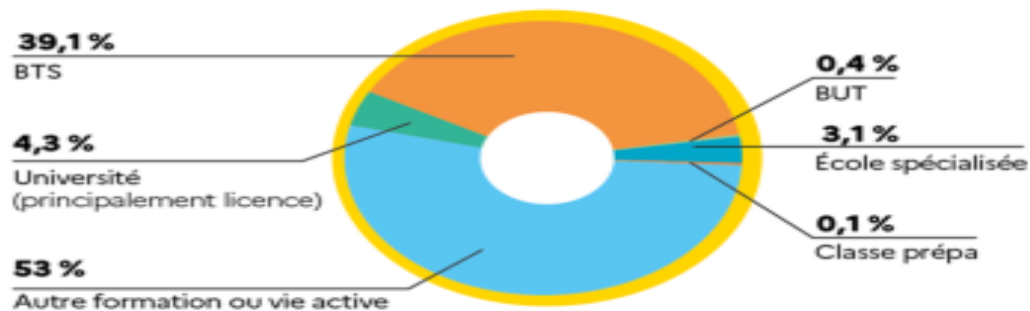
OÙ VONT LES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES ?



Taux d'inscription des nouveaux bacheliers
dans l'enseignement supérieur en 2023.
Source : RERS, 2024.



OÙ VONT LES BACHELIERS PROFESSIONNELS ?



Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2023.
Source : RERS, 2024.

2: Parcoursup et la procédure

Le calendrier 2026 en 3 étapes



Etape 1: Je m'informe et je découvre les formations

1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier pour simplifier vos démarches

Une offre de formation riche et diversifiée : **25 000 formations** proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'État, **sous statut étudiant et en apprentissage**

Un cadre de présentation des formations unique permettant de voir rapidement les informations essentielles, de connaître les critères d'examen et les chiffres clés de la session précédente

Un accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix : vous êtes accompagnés au lycée, en ligne via les professionnels de la plateforme, via le numéro vert et sur les réseaux sociaux Parcoursup

Des conseils et des outils pour comprendre : des quiz, vidéos, un comparateur des formations, un simulateur pour évaluer ses possibilités d'admission, un site d'entraînement à la phase d'admission

[IMPORTANT]

Parcoursup ne fait jamais l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

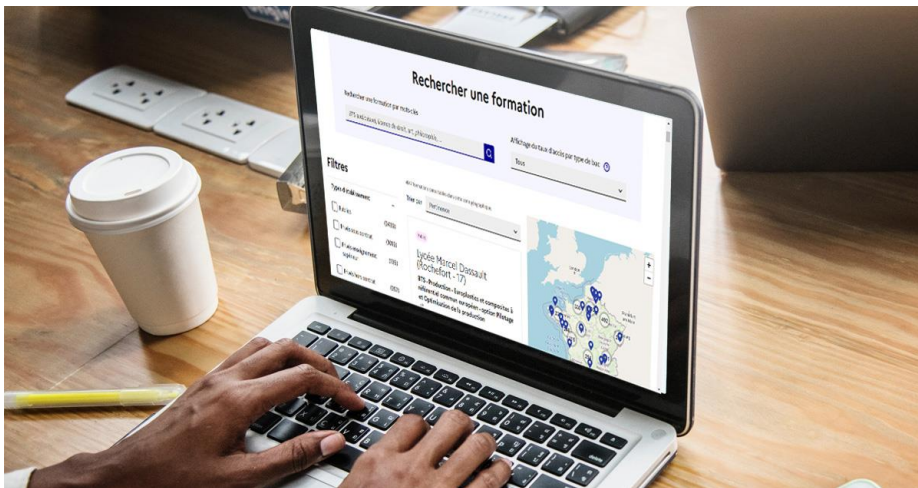
Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

Des formations sous statut étudiant

- **Formations dites « non sélectives »** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS).
- **Formations dites « sélectives »** : les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc.

Des formations sous statut apprenti (en alternance)

- L'apprentissage associe enseignements académiques et expérience concrète dans une entreprise.
- L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, DEUST, Licences, etc.).



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris pour garder la mémoire de vos recherches

Comparer les formations entre elles pour faire le choix qui vous convient

RÉPONDRE À L'ATTENTE DES FAMILLES SUR L'OFFRE DE FORMATION

Carte d'identité de la formation

Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé),
- ✓ le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil,
- ✓ le label MESRE
- ✓ ou encore l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC

Carte d'identité de la formation

IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges
D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION SÉLECTIVE FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLÔME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

Autres formations accessibles :
IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques
Comprendre les critères d'analyse des candidatures
Consulter les modalités de candidature
Visualiser les chiffres d'accès à la formation
Poursuivre ses études et connaître les débouchés
Contacter et échanger avec l'établissement

Les bons réflexes pour choisir un établissement

Sur le **site parcoursup.gouv.fr** un livret « Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes » aide les lycéens et parents à se repérer, à poser les bonnes questions pour choisir un établissement de formation



Des informations sur le contenu et les débouchés de la formation

- Les enseignements et les options proposés, le nombre de places disponibles, des informations pour les candidats en situation de handicap, des contacts avec les responsables de la formation.
- Des informations sur les taux de réussite, d'insertion professionnelle, les débouchés, salaires et poursuites d'études.

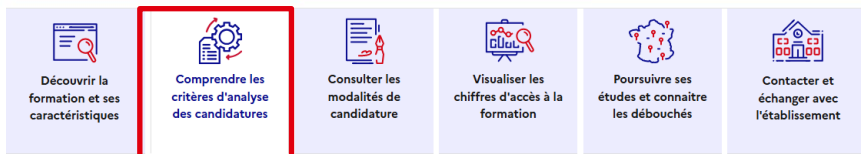
Des informations sur les critères et les modalités de candidature

- Les critères d'analyse des candidatures et leur niveau d'importance, les modalités et le calendrier des éventuelles épreuves de sélection (écrit/oral), des conseils des enseignants du supérieur sur la manière d'élaborer sa candidature.
- Les lycéens en **cordées de la réussite** pourront identifier les formations qui prennent compte ce critère dans leur analyse des candidatures (près de 40 % des formations en 2025).

Des informations plus riches pour réfléchir avant de faire vos vœux

Pour chaque formation : un rapport détaillé sur les critères et le profil des admis en 2025.

- Le taux d'accès de la formation en 2025 (pour savoir si la formation est très demandée).
- Des informations sur le profil des lycéens de terminale admis au cours des 3 années précédentes (série de bac, niveau scolaire, choix de parcours au lycée).



>> une rubrique dédiée aux **critères d'analyse des candidatures** avec une présentation globale et détaillée

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

L'examen des candidatures par les formations



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

>> la rubrique « **Conseils** » pour faire passer des messages aux candidats

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

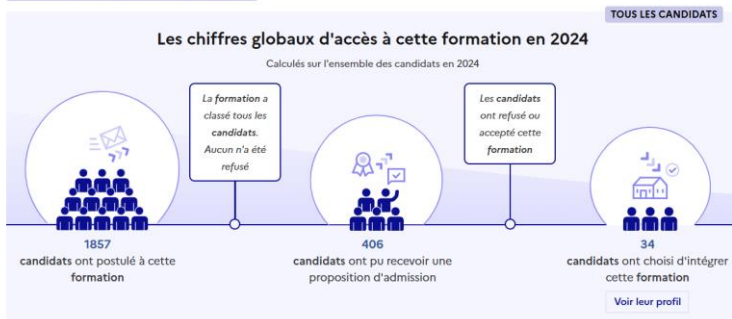
Résultats en Français , HG et Philosophie	Éléments évalués : Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.	ESSENTIEL ● ● ● ●
---	--	-------------------

>> Des **rapports d'analyse des candidatures** de l'année riches en données pour réfléchir



Les données chiffrées présentées ici sont calculées pour chaque année à la phase principale d'admission.

30 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace **Ressources** de parcoursup.gov.fr

>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Bac général
 Bac technologique
 Bac professionnel



Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

15

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

[Voir le résultat](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT
OCCASIONNELLEMENT
RÉGULIÈREMENT
PLUS DE 50%
PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques
SES

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde 40% d'importance aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

[Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux](#)

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

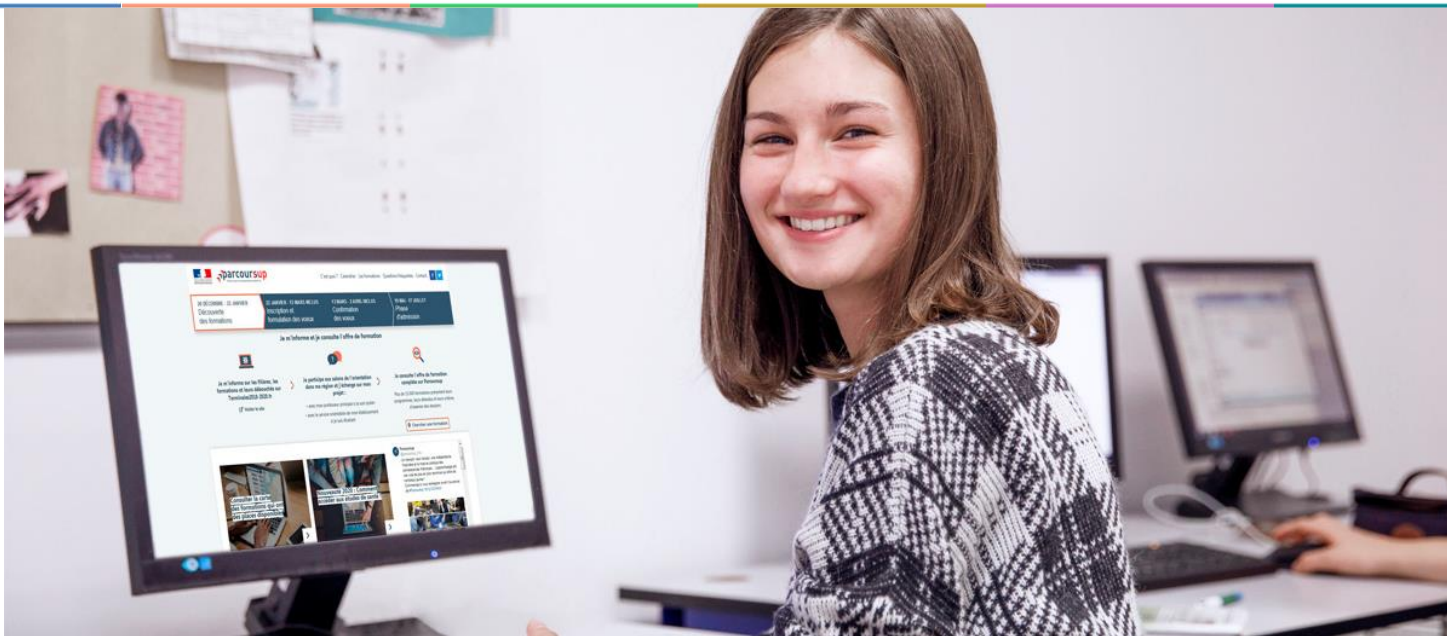
Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

↓ Classées de la plus courante à la moins courante

SES	&	HGGSP
Mathématiques	&	SES
Mathématiques	&	HGGSP
HGGSP	&	HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : consultez les critères spécifiques de la formation diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

Le calendrier 2026 en 3 étapes



S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

Pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant pour créer son dossier candidat. Cet **identifiant** correspond au **numéro cyclades** (numéro d'inscription au bac)

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter.

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles de commerce, d'ingénieurs, IFSI, IEP, etc.)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse sera apportée pour chaque vœu formulé à compter du 2 juin 2026
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** : elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage
- **Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus, le candidat devra classer ses vœux en attente par ordre de préférence** >> Objectif : **accélérer le processus de choix et réduire la taille des listes d'attente**

Focus sur les vœux multiples (1/4)

➤ **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

> **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- > **Les classes prépas** regroupées par **voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc.)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »).

À savoir : le service militaire volontaire prendra la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures

- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :



Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)



Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites : cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

À noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

Nouveauté 2026 : les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

Lettre de motivation d'une élève pour une double licence éco et droit :

Actuellement en Terminale générale avec les spécialités SES et HGGSP au lycée Saint Sernin, je souhaite intégrer votre double licence économie-droit.

Celle-ci s'inscrit parfaitement dans mon projet professionnel qui vise en priorité le domaine de la régulation économique et potentiellement celui de la recherche et de l'enseignement (1).

De plus, seule votre université propose cette formation spécifique dans la région, reconnue tant au niveau national qu'international (2).

J'ai suivi un MOOC d'orientation de l'université Panthéon-Assas (2) qui proposait une introduction aux différentes branches du droit, aux exercices tels que les cas pratiques et les commentaires d'arrêt ainsi que des questionnaires d'auto-évaluation. J'ai ainsi été confortée dans mon choix de poursuivre dans cette voie.

Passionnée d'économie, j'ai un goût certain pour les mathématiques (3), essentielles dans ce cursus, pour lesquelles j'ai volontairement suivi un dispositif mis en place dans mon lycée préparant à l'enseignement supérieur. Mon travail régulier, mes capacités d'analyse, de synthèse ainsi que mes qualités rédactionnelles (3) sont autant d'atouts qui me permettront de réussir dans ce cursus.

Mon investissement complet dans mes études et dans mes activités en tant que membre d'Amnesty International et du Conseil municipal des jeunes toulousains (4) m'a permis d'acquérir des compétences supplémentaires telles que l'écoute, le travail de groupe et l'autonomie que je saurai mettre à profit.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées. (5)

Exemple de lettre de motivation: licence de droit.

Je souhaite vivement intégrer la Licence de Droit de l'Université Panthéon- Assas Paris II-Antenne Melun. Cela me permettrait ensuite d'intégrer un Master de Droit Pénal et Sciences Criminelles afin de m'orienter vers la fonction de juge d'instruction.

Depuis un stage effectué au sein d'un cabinet d'avocat, je souhaite m'orienter vers ce domaine professionnel car il y a de nombreuses missions et perspectives d'évolutions. Attirée par l'actualité, les sciences politiques, le droit et l'histoire, je suis extrêmement attentive aux enjeux du monde qui m'entoure. Mon attirance pour ces matières se retrouve dans mon parcours scolaire puisque j'ai suivi cette année l'enseignement optionnel de Droit.

L'Université Paris 2 Panthéon Assas est reconnue et réputée, notamment dans le domaine du droit. Elle se positionne en première place selon le classement Thotis des universités en Droit. Je souhaite particulièrement l'intégrer car je sais qu'elle permettra mon épanouissement intellectuel.

Cette filière, que je sais exigeante, implique d'avoir d'excellentes capacités orales et écrites ainsi qu'une très bonne mémoire. Mes principaux atouts sont mon sens de la communication et de l'écoute ainsi que mon autonomie. De plus, j'ai apprécié durant ma scolarité soutenir une argumentation détaillée et construite, démontrer la véracité d'un fait ou au contraire son inexactitude. Votre licence me permettrait de poursuivre dans ce sens. Enfin, la vie associative riche que vous proposez suscite un certain intérêt chez moi. Cela me donnera l'opportunité de m'investir dans une association d'éloquence pour perfectionner mes qualités orales en droit.

Lettre de motivation d'une élève souhaitant aller en classe prépa PCSI

Madame, Monsieur,

Élève de terminale générale spécialité mathématiques et physique chimie (1) au lycée Saint Adrien de Villeneuve d'Ascq, je souhaite poursuivre mes études en intégrant la classe préparatoire PCSI de Sainte-Marie.

Ayant rencontré différents enseignants et élèves lors d'un salon étudiant, j'ai été séduite par le cadre encourageant de votre enseignement ainsi que par l'atmosphère de confiance régnant entre professeurs et élèves (2).

J'aimerais travailler dans le domaine de l'aérospatial (1) et pense que cette rigueur et de solides connaissances pourront m'aider à devenir une ingénieure qualifiée et pleinement épanouie dans son métier.

J'ai déjà participé à divers concours (1) (les Olympiades de Mathématiques ; le tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens). J'ai un profond goût de l'approfondissement et du dépassement de soi (2), c'est la raison pour laquelle, je souhaite poursuivre mes études en PCSI.

De nature curieuse, sérieuse et altruiste ; je possède plusieurs centres d'intérêt. En effet, je me suis engagée dans un club Interact au sein duquel je m'occupe de la communication et de l'élaboration de projets (1). Je suis également déléguée de classe et de mon établissement. Sensible au domaine artistique, je pratique le violon depuis 10 ans ; une discipline très proche des mathématiques (1) par la persévérance et la concentration qu'elle nécessite.

En espérant que ma personnalité retiendra votre attention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

La rubrique « autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.**

À noter

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- ❑ Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.

- ❑ Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

- ❑ La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**

Un appui aux lycéens boursiers

Priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup).

Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence.

Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

Les formations du supérieur peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : près de 40 % ont fait ce choix pour 2025.

Des places priorisées pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur (académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

**Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :**
mercredi 1^{er} avril 2026

(23h59 heure de Paris)



Mars

Avril

Mai

Juin

3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026 Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus :
je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



Les dates clés

À partir
du 2 juin
2026

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

Du 5
au 8 juin
2026
inclus

Classement des vœux en attente

Je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.

Du 12
au 19 juin
2026

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat

7 juillet
2026

Résultats du baccalauréat

11 juillet
2026

Fin de la phase principale d'admission

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2026.**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir

Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

- **Pour une proposition reçue entre le 2 et le 3 juin 2026 inclus**, le candidat a jusqu'au **4 juin 2026, 23h59** (heure de Paris) pour répondre
- **Pour une proposition reçue entre le 4 juin 2026 et le 9 juillet 2026** : il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2026 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

Règle d'or

Il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

- **Objectif** : accélérer le processus de choix pour réduire les listes d'attente et le sentiment d'attente
- **Quand ?** Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus
- **Qui est concerné ?** Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Quelle stratégie ?** Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment : **pas besoin de faire de stratégie compliquée.**

La question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

- **Objectif** : accélérer le processus de choix pour réduire les listes d'attente et le sentiment d'attente
- **Quand ?** Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus
- **Qui est concerné ?** Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Quelle stratégie ?** Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment : **pas besoin de faire de stratégie compliquée.**

La question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

❑ **En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)**

- le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver.
- Les formations n'auront jamais accès à son classement.
- Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation.

❑ **À compter du 9 juin 2026**

- **Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés**
- Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :
 - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
 - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1^{er}, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces (quiz, vidéos, infographies, site d'entraînement)

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire.**
- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**
- **À partir du 1^{er} juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

➤ Quand ?

- Du **11 juin au 10 septembre 2026**
- Une réelle opportunité : en 2025, 80 000 candidats ont reçu une proposition d'admission dans une formation de leur choix.

➤ Pour qui ?

- En priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission
- Les autres candidats concernés par la phase complémentaire

➤ Comment formuler des vœux ?

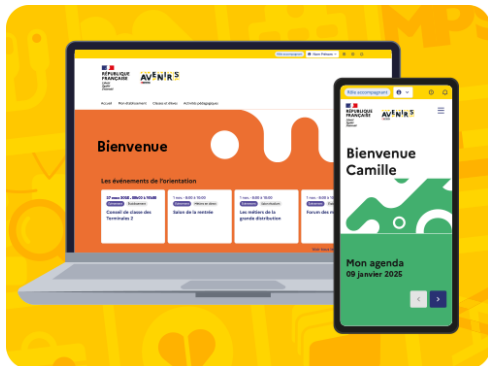
- Accès à la phase complémentaire à partir du dossier Parcoursup
- Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
- **10 vœux maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives
- Quelques règles spécifiques pour la formulation des vœux en phase complémentaire

3: Accompagner les choix d'orientation de mon enfant

- 1. Prenez connaissance du calendrier 2026**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entraînement de la phase d'admission).
- 2. Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**
Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement (avec **MonProjetSup** sur la plateforme Avenir-s ; la possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde), et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc.
Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.
- 3. Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- 4. Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur, des Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs.
- 5. Préparez vous à choisir** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix.

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape, vous avez le droit de vous réorienter !

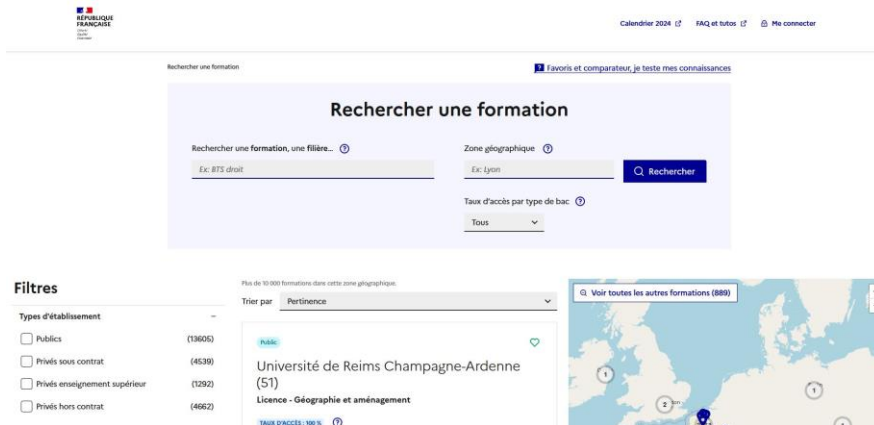
LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur [Avenirsonisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

Un **nouvel environnement** pour **aider les professeurs** dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



Sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr) :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**

- Consultation approfondie du site Internet des établissements demandés
 - Consultation des compétences et connaissances attendues pour ce type de formation (dans la fiche formation, cliquer dans « comprendre les critères d'analyse des candidatures ») sur le site de PARCOURSUP
 - Visite de l'établissement lors de la JPO, journée portes ouvertes
 - Journées d'immersion (demande auprès du PP et via UJALU pour l'université: immersion université de Lorraine)
-

- Consultation de cours d'aide à l'orientation et de préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur: les MOOC
 - Découvertes des métiers: **stage en entreprise** pendant les vacances scolaires...
 - Rencontre de professeurs, d'étudiants lors de forums (**forum des anciens élèves** du lycée, ORIENTATION pour ceux qui ont pu y aller le samedi, la nuit de l'orientation, tchat parcours sup...)
 - Discussion avec des étudiants-ambassadeurs (dans les fiches formation, cliquer dans l'onglet contacter et échanger avec l'établissement, puis en bas de page à droite « Echanger avec un étudiant ambassadeurs »)
-

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, LinkedIn, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Ouverture du CIO de Neufchâteau

Pendant les périodes scolaires

***Du LUNDI au VENDREDI
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00***

Accès libre le mardi matin



Pendant les vacances scolaires

***Du LUNDI au VENDREDI
de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30***



Sur Rendez-vous au 03.29.94.35.09